



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ BELZONA® 2911 (ELASTOMER QD CONDITIONER)

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit BELZONA® 2911 (ELASTOMER QD CONDITIONER)
Numéro du produit SN2665

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Substrat dessicatif à utiliser avant l'application des élastomères Belzona®. Pour utilisation industrielle seulement.

Utilisations déconseillées Le produit ne devrait pas être utilisé à des fins autres que celles recommandées dans le mode d'emploi relatif.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur Belzona Polymerics Limited
Claro Road, Harrogate
HG1 4DS
United Kingdom
+44 1423 567641
sds@belzona.com

Fabricant Belzona Polymerics Limited
Claro Road, Harrogate
HG1 4DS
United Kingdom
+44 1423 567641
sds@belzona.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence + 33 1 45 42 59 59 (24 heures sur 24 et 7 jours sur 7)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Flam. Liq. 2 - H225

Dangers pour la santé humaine Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Resp. Sens. 1 - H334 Skin Sens. 1 - H317 Carc. 2 - H351 STOT SE 3 - H335, H336 STOT RE 2 - H373

Dangers pour l'environnement Non Classé

Référence Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

BELZONA® 2911 (ELASTOMER QD CONDITIONER)**Pictogramme de danger****Mention d'avertissement**

Danger

Mentions de danger

H225 Liquide et vapeurs très inflammables.
 H315 Provoque une irritation cutanée.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
 H332 Nocif par inhalation.
 H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
 H335 Peut irriter les voies respiratoires.
 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
 H351 Susceptible de provoquer le cancer.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Appareil respiratoire, poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation.

Mentions de mise en garde

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P260 Ne pas respirer les vapeurs.
 P280 Porter des vêtements et des gants de protection et un équipement de protection des yeux et du visage.
 P284 [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire.
 P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.
 P308+313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin.

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Contient

BUTANONE, PRE-POLYMÈRE SUR LA BASE AROMATIQUE POLYISOCYANATE, DIISOCYANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE, 2,4'-DIISOCYANATE DE DIPHÉNYLMÉTHANE

2.3. Autres dangers

Pas applicable Selon les informations envoyées par nos fournisseurs, aucune substances persistantes, bio-accumulables et toxiques (PBT) ni de substances très persistantes et très bio-accumulables (vPvB).

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**3.2. Mélanges**

| | |
|-----------------------|----------------------|
| BUTANONE | 30-60% |
| Numéro CAS: 78-93-3 | Numéro CE: 201-159-0 |
| Classification | |
| Flam. Liq. 2 - H225 | |
| Eye Irrit. 2 - H319 | |
| STOT SE 3 - H336 | |

BELZONA® 2911 (ELASTOMER QD CONDITIONER)

| | | |
|--|----------------------|--|
| PRE-POLYMÈRE SUR LA BASE AROMATIQUE POLYISOCYANATE | | 10-30% |
| Numéro CAS: 99784-49-3 | | |
| Classification Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Resp. Sens. 1 - H334 Skin Sens. 1 - H317 STOT SE 3 - H335 STOT RE 2 - H373 | | |
| DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE | | 5-10% |
| Numéro CAS: 101-68-8 | Numéro CE: 202-966-0 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119457014-47-xxxx |
| Classification Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Resp. Sens. 1 - H334 Skin Sens. 1 - H317 Carc. 2 - H351 STOT SE 3 - H335 STOT RE 2 - H373 | | |
| 2,4'-DIISOCYANATE DE DIPHÉNYLMÉTHANE | | 5-10% |
| Numéro CAS: 5873-54-1 | Numéro CE: 227-534-9 | Numéro d'enregistrement REACH: 01-2119480143-45-xxxx |
| Classification Acute Tox. 4 - H332 Skin Irrit. 2 - H315 Eye Irrit. 2 - H319 Resp. Sens. 1 - H334 Skin Sens. 1 - H317 Carc. 2 - H351 STOT SE 3 - H335 STOT RE 2 - H373 | | |

BELZONA® 2911 (ELASTOMER QD CONDITIONER)

| | |
|---|---------------------------|
| Dilaurate de dibutylétain | <0.3% |
| Numéro CAS: 77-58-7 | Numéro CE: 201-039-8 |
| Facteur M (aigu) = 1 | Facteur M (chronique) = 1 |
| Classification Skin Corr. 1C - H314 Eye Irrit. 2 - H319 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317 Muta. 2 - H341 Repr. 1B - H360FD STOT SE 1 - H370 STOT RE 1 - H372 Aquatic Acute 1 - H400 Aquatic Chronic 1 - H410 | |

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours**

| | |
|-----------------------------|---|
| Information générale | En cas de doute, ou si les symptômes persistent, veuillez consulter un médecin. Ne faites jamais rien avaler à une personne inconsciente. |
| Inhalation | Sortez à l'air frais. Assurez-vous que le patient est au chaud et dans un endroit tranquille. Ne lui donnez rien à avaler. S'il est inconscient, mettez-le dans la position latérale de sécurité et consultez un médecin. |
| Ingestion | Si le produit est avalé par accident, consultez immédiatement un médecin. Faites reposer le patient. Rincez-lui abondamment la bouche à l'eau. Ne le forcez PAS à vomir. |
| Contact cutané | Retirez les vêtements contaminés. Lavez abondamment la peau à l'eau et au savon ou utilisez un agent nettoyant spécialisé pour la peau. N'utilisez JAMAIS de solvants ou de dissolvants. Si l'irritation ou l'inflammation persiste, veuillez consulter un médecin. |
| Contact oculaire | Retirez les lentilles de contact. Baignez copieusement les yeux dans de l'eau fraîche et propre pendant au moins 15 minutes, en écartant bien les paupières, et consultez un médecin. |

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

| | |
|-----------------------------|--|
| Information générale | Effet cancérigène suspecté: preuves insuffisantes. |
| Inhalation | L'exposition respiratoire peut entraîner une irritation aiguë et/ou une sensibilisation du système respiratoire, résultant en l'apparition de symptômes asthmatiques, serrement et oppression de la poitrine. Une exposition répétée peut entraîner une déficience respiratoire permanente. L'inhalation de vapeurs, l'absorption par la peau et l'ingestion peuvent entraîner des symptômes associés à une dépression du système nerveux central, tels que: maux de tête, léthargie, nausées et vomissements. |
| Contact cutané | Un contact prolongé ou répété avec la peau ou la membrane muqueuse peut donner lieu à des symptômes irritants tels que des rougeurs, des ampoules ou des dermites. L'apparition des symptômes peut être différée. Peut provoquer une réaction allergique de la peau. |
| Contact oculaire | Irritant pour les yeux. |

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

| | |
|------------------------------------|--------|
| Indications pour le médecin | Aucun. |
|------------------------------------|--------|

BELZONA® 2911 (ELASTOMER QD CONDITIONER)

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés

Utiliser : du sable, de la mousse alcoolo-résistante, du dioxyde de carbone, de la poudre chimique, une brume d'eau pour les feux plus importants.
Ne JAMAIS utiliser de jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux

En cas d'incendie, il est possible que des produits de décomposition dangereux se forment, comme de la fumée, de l'oxyde de carbone, du dioxyde de carbone, de l'oxyde d'azote, de l'acide cyanhydrique, des amines et des alcools.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie

Le feu produira une fumée noire épaisse contenant des produits de combustion dangereux. L'exposition aux produits de décomposition peut présenter un danger médical. Il est possible que vous ayez à utiliser un masque respiratoire autonome approprié. Refroidissez les conteneurs hermétiques exposés au feu à l'aide de jets d'eau. Empêchez les écoulements provoqués par les lances de pompier de se déverser dans les canalisations ou les voies d'eau.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éliminez les sources d'ignition et aérez la zone. Retirez le personnel qui n'est pas essentiel. Évitez de respirer les vapeurs.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement

Évitez que des déversements accidentels ne s'écoulent dans les canalisations et les égouts. Si de grandes quantités du produit s'écoulent dans les canalisations ou les égouts, contactez immédiatement la Compagnie des Eaux locale ; ou, en cas de contamination d'un ruisseau, d'une rivière ou d'un lac, les autorités nationales de contrôle appropriées.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage

Arrêter ou réduire les fuites dans la mesure où cela ne présente pas de danger. Veiller à ce que les déversements de produit ou l'eau de lavage associée ne s'introduisent pas dans les canalisations ni les cours d'eau. Circonscire et récupérer les déversements accidentels à l'aide de matières absorbantes non inflammables, par ex. le sable, la terre, la vermiculite, la terre de diatomées, et placer dans un labelled conteneur approprié. Nettoyer immédiatement la zone contaminée à l'aide d'un décontaminant adéquat, par ex. Soude (5 mesures) / Eau (95 mesures). Ajouter le même décontaminant aux résidus et laisser au repos pendant plusieurs jours dans un conteneur non hermétique jusqu'à l'absence totale de réactions. Une fois que ce stade est atteint, fermer le conteneur et éliminer celui-ci conformément aux consignes d'élimination des déchets.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections

Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour obtenir des informations sur l'élimination, voir la rubrique 13. .

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

BELZONA® 2911 (ELASTOMER QD CONDITIONER)

Précautions d'utilisations

GÉNÉRALITÉS Bien refermer le conteneur après utilisation. Eviter d'inhaler les vapeurs lors de l'ouverture du conteneur. Tenir éloigné de toute source de chaleur, des étincelles et des flammes nues. Dans la mesure du possible, ouvrir les conteneurs dans une pièce bien aérée, à l'écart de la zone d'application. Evacuer le personnel non indispensable. Minimiser le nombre d'employés exposés et leur durée d'exposition. Eviter le contact avec la peau et les yeux ou les vêtements. Interdire la consommation d'aliments et de boissons, ainsi que les cigarettes dans les zones de stockage et d'utilisation. Pour la protection personnelle, veuillez consulter la Section 8. Gardez toujours en stock des conteneurs du même matériau que le conteneur d'approvisionnement. **FEU/EXPLOSION** Le produit est hautement inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre le long du sol. Elles peuvent créer, en se mélangeant à l'air, des mélanges explosifs. Eviter la création de concentrations inflammables ou explosives de vapeur et d'air. Le produit ne devra être utilisé que dans des zones totalement dénuées d'ampoules nues et autres sources inflammables. L'équipement électrique devra être protégé conformément aux standards adéquats. Vérifier que le matériel d'intervention d'urgence (pour les incendies, déversements, fuites, etc.) est en état de marche. Le respect des normes d'entretien des bâtiments et la mise au rebus des déchets pourra réduire les risques de combustion spontanée et autres risques d'incendie. **SPECIAL** Bien que le diisocyanate de 4,4'-méthylènediphényle soit pratiquement non volatile à température ambiante, les vapeurs d'isocyanate peuvent se dégager dans l'atmosphère, au fur et à mesure que le solvant s'évapore. Les isocyanates peuvent générer des vapeurs à partir de températures avoisinant les 40 °C, ce qui augmente considérablement le risque d'exposition. Toutes les applications impliquant l'utilisation d'isocyanates doivent être effectuées aux températures les plus faibles possible afin d'éviter la production de vapeurs. Eviter d'inhaler les vapeurs.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Se laver après le travail et avant de manger, de fumer et avant d'aller aux toilettes. Assurez-vous que les moyens nécessaires pour une douche oculaire (fontaine, bouteille, flacon, etc.) soient aisément accessibles. Ne jamais mettre des articles ou du matériel contaminé, comme par ex. spatules, applicateurs, pinceaux, chiffons, etc., dans ses poches. Quand cela est nécessaire, des vêtements et des chaussures de travail contaminés doivent être enlevés pour éviter une contamination croisée des surfaces, le risque d'un contact avec la peau et d'une ingestion involontaires.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage

Respecter les précautions données par l'étiquette. Conserver entre 5 °C et 30 °C sauf en cas d'indication contraire, dans un endroit sec, bien aéré, à l'écart des sources de chaleur, des sources inflammables et de la lumière directe du soleil. Interdiction de fumer. Empêcher l'accès non autorisé. Prévoir des extincteurs dans ou à proximité de la zone d'entreposage. Conserver à l'écart des oxydants et des matières très alcalines et très acides, des amines et des alcools. **PRÉCAUTIONS DE STOCKAGE POUR PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT** Des déversements accidentels, un stockage incorrect des produits chimiques, des déchets ou des activités d'élimination de déchets non appropriées peuvent entraîner une infiltration de polluants dans le sol et nuire gravement à la nappe phréatique qui est une source vitale pour l'eau potable. Tous les déchets, en particulier les déchets liquides, doivent être stockés sur place, dans des zones désignées et sûres qui sont à l'écart des canalisations et entourées d'un dispositif d'endiguement afin de contenir tout déversement.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Application au pinceau seulement. Matière à un composant. Ce produit ne nécessite pas d'être mélangé à un autre composant avant utilisation. Pour plus d'informations veuillez vous reporter au Guide d'Utilisation approprié de Belzona®.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

BELZONA® 2911 (ELASTOMER QD CONDITIONER)

BUTANONE

*

Valeur limite court terme (15 minutes): VLEP 300 ppm 900 mg/m³

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 200 ppm 600 mg/m³

DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 0,01 ppm 0,1 mg/m³

Valeur limite court terme: VLEP 0,02 ppm 0,2 mg/m³ 5 min

C2, AR

* = Risque de pénétration percutanée.

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

C2 = Substances préoccupantes en raison d'effets cancérogènes possibles.

AR = Risque d'allergie respiratoire.

Commentaires sur les composants

Toutes les précautions nécessaires doivent être prises pour réduire l'exposition aux isocyanates au niveau le plus bas possible, par des moyens autres que l'utilisation d'appareils de protection respiratoire. Les appareils de protection respiratoire peuvent être utilisés en dernier recours pour réduire autant que possible le niveau d'exposition, à un niveau inférieur à la limite d'exposition. L'exposition aux produits chimiques réputés être des allergènes respiratoires ou dont il a été prouvé qu'ils provoquent de l'asthme professionnel, doit être contrôlée et maintenue au niveau le plus bas possible et praticable.

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Utiliser dans des endroits bien aérés ou prévoir une ventilation mécanique adéquate. Dans la mesure du possible, créez celle-ci à l'aide d'une ventilation d'échappement locale et d'un bon système d'évacuation en général. Si ces mesures ne suffisent pas à maintenir les concentrations de vapeurs en dessous des limites d'exposition nationales adéquates, il faudra porter du matériel de protection respiratoire adéquat (voir 'Respirateurs' ci-dessous).

Protection des yeux/du visage

Le port de protections oculaires telles que des lunettes de sécurité ou des lunettes masques est recommandé pendant toute la durée de manipulation et d'utilisation de ce matériel. Une protection oculaire doit être sélectionnée conformément à la norme EN 166 Protection individuelle de l'oeil.

Protection des mains

Des protections pour les mains doivent être sélectionnées conformément à la norme EN 374 Gants de protection contre les risques chimiques. La durée de vie sans percement des gants sélectionnés doit être plus longue que le temps prévu d'utilisation. Dans tous les cas, si cela n'est pas possible, les gants doivent être changés à temps et de toutes façons avant le dépassement de la durée de vie sans percement. En cas de doute, demandez conseil auprès du fournisseur de gants, pour les différents types de gants à considérer. Vous pouvez utiliser des crèmes de protection pour renfoncer la protection de certaines zones cutanées exposées au produit, mais elles ne pourront complètement remplacer une protection physique. Ne pas appliquer ces crèmes après exposition de la peau. RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES Porter des gants de protection faits des matériaux suivants: Néoprène. Caoutchouc nitrile. APPLICATIONS STANDARD/APPLICATION DE PETITES QUANTITÉS Gants à manchettes à poids moyen-lourd offrant une protection appropriée pour les poignets.

Autre protection de la peau et du corps

APPLICATIONS STANDARDS Combinaison synthétique en polyéthylène telle que Tyvek PRO-TECH® ou une combinaison équivalente fabriquée conformément à la norme EN 13034 Type 6, Vêtements de protection contre les produits chimiques liquides Type 6. En cas de contamination extrême des vêtements, retirez ceux-ci et lavez la peau à l'eau et au savon, ou à l'aide d'un agent nettoyant spécialisé pour la peau. APPLICATION DE PETITES QUANTITÉS Une combinaison en coton est normalement adéquate.

BELZONA® 2911 (ELASTOMER QD CONDITIONER)

Protection respiratoire

Il est essentiel que la concentration de contaminant(s) dans l'environnement de l'application n'excède pas la limite d'exposition applicable, multipliée par le facteur de protection assigné calculé pour l'équipement de protection respiratoire sélectionné. APPLICATIONS STANDARDS Lorsque cela est nécessaire, il est conseillé de porter un appareil de protection respiratoire conforme à la norme EN 14387, ainsi qu'un masque facial intégral doté d'un filtre anti-poussière et anti-vapeurs organiques haute capacité à faible point d'ébullition (AXP3). Il est essentiel que la pièce faciale soit montée correctement et le filtre changé conformément aux instructions du fabricant. APPLICATION DE PETITES QUANTITÉS Pas forcément nécessaire lorsque le produit est manipulé et appliqué dans des endroits bien aérés.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|---|--|
| Aspect | Liquide. |
| Couleur | Marron. |
| Odeur | Cétonique. |
| Seuil olfactif | Non applicable. |
| pH | Non applicable. |
| Point de fusion | Non disponible. |
| Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition | * 88°C/190°F @ 760 mm Hg |
| Point d'éclair | 2°C/35°F (Coupelle fermée). |
| Taux d'évaporation | *6.0 BuAc=1 |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Non applicable. |
| Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité | Non applicable. |
| Pression de vapeur | *9.3 kPa @ 20°C/68°F |
| Densité de vapeur | > 1 |
| Densité relative | 0.88 - 0.98 @ 20°C/68°F |
| Solubilité(s) | Les isocyanates réagissent au contact de l'eau. Le Butanone est très soluble dans l'eau. |
| Coefficient de partage | Non disponible. |
| Température d'auto-inflammabilité | *>450°C/>842°F |
| Température de décomposition | Non disponible. |
| Viscosité | < 200 cPs @ 20°C/68°F |
| Propriétés explosives | Non applicable. |
| Propriétés comburantes | Non applicable. |
| Commentaires | * The values quoted represent Butanone, a constituent of this product. |

9.2. Autres informations

BELZONA® 2911 (ELASTOMER QD CONDITIONER)

Autres informations Cette section ne contient que des valeurs typiques relatives aux conseils d'hygiène, de sûreté et d'environnement et n'a pas pour objectif de représenter une documentation technique pour le produit.

Composé organique volatil Ce produit contient au maximum 488 g/litre (méthode ASTM D2369-10/B) de COV.

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Voir les autres sous-sections de cette section pour avoir plus de détails.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable si les conditions de stockage et de manutention sont respectées (voir Section 7).

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Pas de réactions dangereuses attendues lorsque entreposé et manipulé comme recommandé.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Il n'existe pas de conditions connues qui sont susceptibles d'entraîner une situation dangereuse.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles A conserver à l'écart des oxydants et des matières très alcalines et très acides. Des réactions exothermiques non contrôlées peuvent se produire au contact des amines et des alcools. Le produit réagit lentement au contact de l'eau, et évolue en dioxyde de carbone. A l'intérieur des conteneurs hermétiques, une accumulation de la pression pourrait créer des déformations, des gonflements et dans des cas extrêmes l'explosion du conteneur.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Ne se décompose pas utilisé ou stocké comme recommandé.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Effets toxicologiques Les valeurs toxicologiques citées dans cette section ont été calculées, donc des valeurs de DL50 peuvent être considérées comme des estimations de toxicité aiguë (ETA).

Toxicité aiguë - orale

Indications (DL₅₀ orale) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë - cutanée

Indications (DL₅₀ cutanée) Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis.

Indications (CL₅₀ inhalation) >2.0 mg/l, Dust/Mist, Nocif par inhalation.

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Données sur l'animal Irritant pour la peau.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Irritant pour les yeux.

Sensibilisation respiratoire

BELZONA® 2911 (ELASTOMER QD CONDITIONER)

| | |
|---|---|
| Sensibilisation respiratoire | En se basant sur les caractéristiques de la teneur en isocyanate de ce produit, l'exposition respiratoire peut entraîner des irritations chroniques et / ou une sensibilisation du système respiratoire, provoquant des symptômes asthmatiques, une respiration sifflante et une sensation d'étouffement. Les personnes sensibilisées peuvent par la suite présenter des symptômes asthmatiques lorsqu'elles sont exposées à des concentrations aéroportées d'isocyanates bien inférieures à la limite nationale d'exposition. Une exposition répétée peut entraîner une déficience respiratoire permanente. |
| <u>Sensibilisation cutanée</u> | |
| Sensibilisation cutanée | Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles. |
| <u>Mutagénicité sur les cellules germinales</u> | |
| Essais de génotoxicité - in vitro | Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis. |
| Essais de génotoxicité - in vivo | Basée sur les données disponibles les critères de classification ne sont pas remplis. |
| <u>Cancérogénicité</u> | |
| Cancérogénicité | Susceptible de provoquer le cancer. |
| Cancérogénicité CIRC | CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme. |
| Cancérogénicité NTP | Non listé. |
| <u>Toxicité pour la reproduction</u> | |
| Toxicité pour la reproduction - fertilité | Contient une substance ou un groupe de substances qui peut nuire à la fertilité. |
| Toxicité pour la reproduction - développement | Contient une substance / un groupe de substances qui peut être toxiques pour la reproduction. |
| <u>Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique</u> | |
| Exposition unique STOT un | Dépression du système nerveux central comprenant des effets narcotiques de type somnolence, narcose, perte de vivacité, altération des réflexes, manque de coordination et vertiges. Effets irritants sur le système respiratoire qui altèrent le fonctionnement de ce système et s'accompagnent de symptômes tels que la toux, une douleur, l'étouffement et des difficultés respiratoires. |
| <u>toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée</u> | |
| Exposition répétée STOT rép. | Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation. |
| Organes cibles | Système respiratoire, poumons |
| <u>Danger par aspiration</u> | |
| Danger par aspiration | Non pertinent. |
| <u>Voie d'exposition</u> | |
| Voie d'exposition | Inhalatoire Absorption cutanée Contact cutané et/ou oculaire. |
| Considérations médicales | Les personnes exposées aux produits contenant des sensibilisateurs respiratoires doivent faire l'objet d'une surveillance médicale appropriée. Les personnes souffrant d'asthme, d'allergies ou de maladies respiratoires chroniques ne devront pas s'exposer aux isocyanates. Les personnes ayant déjà eu dans le passé des problèmes de sensibilisation de peau ne devraient travailler qu'avec des processus pour lesquels le produit est utilisé sous surveillance médicale appropriée. Un contact avec la peau constitue un risque important. Les études animales ont montré que le contact de la peau avec des isocyanates peut provoquer une sensibilisation respiratoire. |

BELZONA® 2911 (ELASTOMER QD CONDITIONER)

Informations toxicologiques sur les composants

PRE-POLYMÈRE SUR LA BASE AROMATIQUE POLYISOCYANATE

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation 1,5
(poussières/brouillards
mg/l)

DIISOCIANATE DE 4,4'-MÉTHYLÈNEDIPHÉNYLE

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation 3,68
(CL₅₀
poussières/brouillards
mg/l)

Espèces Rat

ETA inhalation 3,68
(poussières/brouillards
mg/l)

Cancérogénicité

Cancérogénicité CIRC CIRC Groupe 3 Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

2,4'-DIISOCYANATE DE DIPHÉNYLMÉTHANE

Toxicité aiguë - inhalation

Toxicité aiguë inhalation 3,87
(CL₅₀
poussières/brouillards
mg/l)

Espèces Rat

ETA inhalation 3,87
(poussières/brouillards
mg/l)

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité Il n'existe pas de données sur le produit lui-même. Les informations suivantes sont fournies sur la base des données disponibles sur les composants individuels.

12.1. Toxicité

Toxicité Les produits LC50/EC50/IC50 sont réputés être supérieurs à 100 mg/l pour la plupart des espèces sensibles.

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance et dégradabilité Aucune donnée disponible.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulative potential Aucune donnée disponible.

Coefficient de partage Non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

BELZONA® 2911 (ELASTOMER QD CONDITIONER)

Mobilité Aucune donnée disponible sur le produit lui-même.

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Résultats des évaluations PBT et vPvB Pas applicable Selon les informations envoyées par nos fournisseurs, aucune substances persistantes, bio-accumulables et toxiques (PBT) ni de substances très persistantes et très bio-accumulables (vPvB).

12.6. Autres effets néfastes

Autres effets néfastes Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Méthodes de traitement des déchets Ne pas laisser s'introduire dans les canalisations ou les cours d'eau et ne pas jeter dans des lieux où les eaux de surface et les eaux souterraines pourraient être contaminées. Les déchets contrôlés comprennent les déchets industriels non dangereux et les déchets chimiques dangereux. L'élimination de tous les déchets contrôlés doit être conforme aux réglementations locales et nationales appropriées. De plus, les déchets chimiques dangereux doivent être éliminés conformément à la réglementation nationale établie selon les directives 75/442/EEC du Conseil, relatives aux déchets et 91/689/EEC relatives aux déchets dangereux. En cas de doute par rapport aux informations de cette fiche de données de sécurité, il faut demander conseil auprès des autorités de contrôle nationales appropriées pour obtenir les méthodes d'élimination correctes. ÉVACUATION DE COMPOSANT EMBALLAGE DE TRANSIT: les enveloppes protectrices rétractables ou emballages extensibles, caisses et accessoires qui n'ont pas été contaminés par le produit doivent être réutilisés ou recyclés. PRODUIT N'AYANT PAS SUBI DE RÉACTION produit dispersé ayant été décontaminé conformément à la procédure indiquée à la section 6, et les conteneurs vides non nettoyés et les emballages contaminés doivent être éliminés comme s'il s'agissait de déchets chimiques dangereux. PRODUIT AYANT SUBI UNE RÉACTION, planches à mélanger contaminées, spatules, applicateurs, pinceaux, conteneurs théoriquement vides et bols mélangeurs - quand ils sont entièrement séchés - doivent être éliminés de la même manière que les produits non dangereux.

Classe déchet Liste du code de déchets LoW: 08 05 01* * Les déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE. Liste du code de déchets (LoW) cité dans cette section fait référence à un déchet dangereux. En cas de doute, consultez la liste des déchets dangereux, votre centre local et agréé de recyclage des déchets ou l'agence nationale de contrôle.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

Général Les conditions d'étiquetage et d'emballage peuvent varier en fonction du type de charge et d'emballage. Veuillez consulter les consignes de transport actuelles. Transport dans les locaux de l'utilisateur : toujours transporter dans des conteneurs hermétiques et verticaux. Assurez-vous que les personnes transportant le produit connaissent les procédures à suivre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

14.1. Numéro ONU

N° ONU (ADR/RID) 1193

N° ONU (IMDG) 1193

N° ONU (ICAO) 1193

14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) Méthyléthylcétone en solution

Nom d'expédition (IMDG) Méthyléthylcétone en solution

BELZONA® 2911 (ELASTOMER QD CONDITIONER)

Nom d'expédition (ICAO) Méthyléthylcétone en solution

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 3

Classe IMDG 3

Classe/division ICAO 3

14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) II

Groupe d'emballage (IMDG) II

Groupe d'emballage (ICAO) II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC
 Marchandises non transportées en vrac.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Réglementations nationales LES MALADIES PROFESSIONNELLES
 Voir les tableaux des maladies professionnelles 62 et 84.

Législation UE Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.
 Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), instituant une agence européenne des produits chimiques, modifiant la directive 1999/45/CE et abrogeant le règlement (CEE) n° 793/93 du Conseil et le règlement (CE) n° 1488/94 de la Commission ainsi que la directive 76/769/CEE du Conseil et les directives 91/155/CEE, 93/67/CEE, 93/105/CE et 2000/21/CE de la Commission, avec modifications. Conformément au règlement (CE) no 453/2010.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée.

RUBRIQUE 16: Autres informations

BELZONA® 2911 (ELASTOMER QD CONDITIONER)

| | |
|--|--|
| Information générale | Les informations comprises dans cette fiche technique de sécurité ne constituent pas l'évaluation personnelle de l'utilisateur des risques encourus sur le lieu de travail, et requise par les autres législations d'hygiène et de sûreté. Les conditions spécifiques d'utilisation étant hors du contrôle du fournisseur, l'utilisateur est responsable pour faire respecter les mesures appropriées exigées par la législation nationale. Les informations comprises dans cette fiche technique de sécurité sont tirées des connaissances actuelles et de la législation nationale en vigueur. Les conseils fournis par celle-ci traitent de l'hygiène, de la sûreté et de l'environnement en relation avec le produit, et ne tiennent en aucun cas lieu de garantie de la performance technique ou de la capacité du produit pour des usages particuliers. |
| Références littéraires clés et sources de données | |
| Procédures de classification selon le règlement (CE) N° 1272/2008 | Là où il n'y a aucune donnée de test disponible pour le mélange, la classification a été déterminée basé sur les données de danger des composants individuels conformément à la CE 1272/2008. |
| Conseils de formation | Pour de plus amples informations, contactez votre fournisseur, votre commercial Belzona ou Belzona directement. |
| Commentaires sur la révision | RÉVISION. Cette fiche technique de sécurité a été revue de Section(s): 1, 2, 3, 4, 7, 8, 10, 11, 13, Veuillez noter la DATE DE RÉVISION. Si la fiche de données de sécurité que vous lisez a plus de 24 mois ou si vous avez des doutes sur sa validité, veuillez contacter votre consultant Belzona local ou directement Belzona (sds@belzona.com). Des informations à jour, vous seront envoyées. |
| Date de révision | 20/07/2016 |
| Révision | 3.1 |
| Numéro de FDS | 11354 |
| Statut de la FDS | Français. Approuvé. |
| Mentions de danger dans leur intégralité | H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires. H315 Provoque une irritation cutanée. H317 Peut provoquer une allergie cutanée. H318 Provoque des lésions oculaires graves. H319 Provoque une sévère irritation des yeux. H332 Nocif par inhalation. H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges. H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques. H351 Susceptible de provoquer le cancer. H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus. H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Sang, thymus). H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (Sang, thymus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Appareil respiratoire, poumons) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée par inhalation. H400 Très toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. |